

Le Mot d'Antoine

Février 2016

Période d'inscriptions – année scolaire 2016-2017

La période officielle des inscriptions se déroulera du 1^{er} au 12 février 2016. À la réception du formulaire, soit le 1^{er} février, il sera important **de vérifier, modifier s'il y a lieu, les informations déjà inscrites et de bien répondre à la question « Déménagez-vous ? ».** Par la suite, **vous devrez signer, dater et retourner le formulaire dès le lendemain à l'école.** Les formulaires retournés après le 12 février, c'est-à-dire après la période d'inscription, peuvent engendrer des conséquences importantes. **En situation de garde partagée, la signature des deux parents est obligatoire.**



La campagne de sécurité en transport scolaire : M'as-tu vu ?



Il s'agit d'une campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire. Celle-ci aura lieu du 1^{er} au 12 février 2016. Cette campagne de sensibilisation vise autant les écoliers et leurs parents, que les conducteurs d'autobus

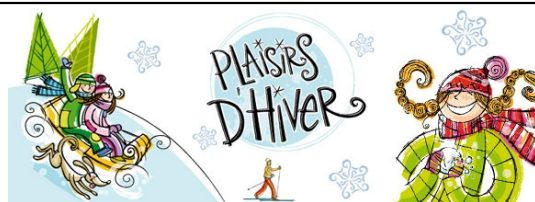
et les usagers de la route. La sécurité des enfants, ça nous concerne tous !

Remise des bulletins – 2^e étape

Le bulletin de la 2^e étape vous sera acheminé par courriel au retour de la semaine de relâche dans la semaine du 7 mars. D'ici là, vos enfants auront à vivre de nombreuses situations d'évaluation. Nous vous rappelons l'importance de maintenir votre soutien auprès de vos enfants lors de la période des devoirs et leçons.

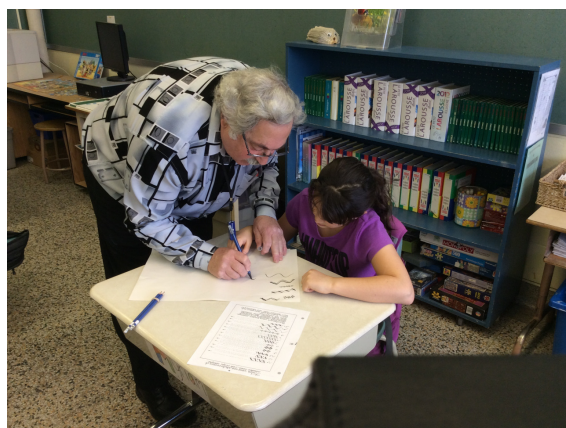
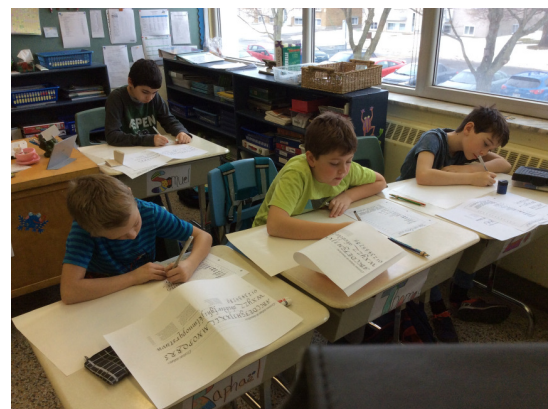
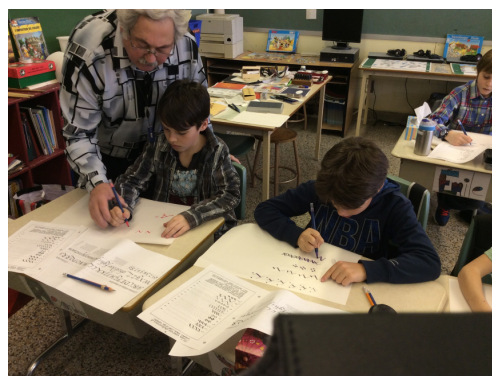


École Antoine-Girouard



Atelier de calligraphie

Voici quelques photos de l'atelier de calligraphie dans les classes de quatrième année pour la journée de l'écriture.



Partir en vacances

Le nombre d'élèves qui prennent des vacances en cours d'année est en croissance. Dès lors, nous tenons à vous rappeler que *La Loi 180 stipule à l'article 14 que « tout enfant doit fréquenter une école ... jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans »*. Cette même loi ajoute à l'article 17 que « les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire ». De plus, votre enfant sera privé de travaux, d'explications ou d'évaluations. Prendre note également que les enseignantes ne sont pas tenues de fournir le travail scolaire à l'avance.

Semaine du personnel

La semaine du 8 au 12 février sera particulière pour le personnel. En effet, nous avons choisi de souligner le bon travail de l'ensemble du personnel durant cette période. N'hésitez pas à les remercier, les féliciter et les encourager pour les actions quotidiennes qu'ils posent afin de répondre aux besoins de tous nos élèves.

Un chansonnier à l'école

Le 19 et 20 janvier dernier, les élèves du 3^e cycle ont participé à un atelier d'écriture de chansons avec le chansonnier Guillaume Arsenault dans le cadre du programme culture à l'école.



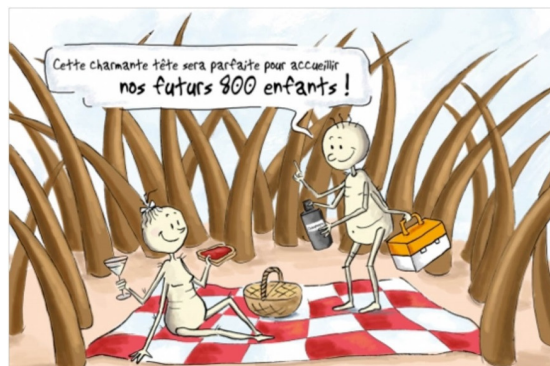
Journée en folie - service de garde

Voici l'activité qui est prévue pour les élèves inscrits au service de garde le 25 février prochain en fin de journée.



Les poux

Loin d'être dangereuses, ces petites bêtes causent toutefois bien des désagréments à ses hôtes et se multiplient très vite! Les poux de tête ne font aucune discrimination...un cheveu est un cheveu, qu'il soit propre, sale, brun, blond, frisé ou droit, ils les aiment tous autant !



N'oubliez pas de vérifier régulièrement la tête de votre enfant, au moins une fois par semaine. Les lentes s'accrochent à la tige des cheveux et sont difficiles à enlever. Une pellicule, une poussière ou une saleté qui s'enlève facilement n'est pas une lente.

Vaut mieux prévenir que ... se gratter !!!

Jocelyne Montpetit

Mme Jocelyne Montpetit, directrice